

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit.	: ROCKET
Code du produit	: CE 137 C0026
Type de formulation	: Concentré émulsionnable (EC)
Matière active	: Triflumizole
Numéro d'agrégation	: 9939P/B

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Agriculture. Produit phytosanitaire.
Spec. d'usage industriel/professionnel	: Réservé à un usage professionnel.
Utilisation de la substance/mélange	: Fongicide

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### CERTIS EUROPE

270 Avenue de Tervueren

1150 Bruxelles - Belgique

T + 32 2 331 38 94 - F + 32 2 331 38 60

[info@certiseurope.be](mailto:info@certiseurope.be) - [www.certiseurope.com](http://www.certiseurope.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence	: Certis Carechem 24 Numéro multilingue d'urgence 24 heures: +33 (0) 1 7211 0003 Centre Antipoison Belge: +32 (0) 70 245 245
------------------------	---

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3	H226
Acute Tox. 4 (Oral)	H302
Acute Tox. 4 (Inhalation)	H332
Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Carc. 2	H351
Repr. 1A	H360
STOT SE 3	H336
STOT RE 2	H373
Asp. Tox. 1	H304
Aquatic Chronic 1	H410

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS07

GHS08

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Composants dangereux :

Triflumizole; Hydrocarbures C10 aromatiques, >1% naphthalène

Mentions de danger (CLP) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables  
H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer  
H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) :

P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
P263 - Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage  
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
P391 - Recueillir le produit répandu  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
P308+P311 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P501 - Éliminer le contenu / récipient dans un site d'élimination adéquat en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Phrases EUH :

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.  
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Vapuer dans l'air au-dessus de 57 °C peut être explosive.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbons C10 aromatics, >1% naphthalene	(Numéro index) 919-284-0 (N° REACH) 01-211946358824	>50	Carc. 2, H351 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
Triflumizole	(n° CAS) 68694-11-1 (Numéro CE) - (Numéro index) -	< 17	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Cyclohexanone	(n° CAS) 108-94-1 (Numéro CE) 203-631-1 (Numéro index) 606-010-00-7	< 12	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332
Mixture of anionic and non-ionic derivatives.		2,5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 STOT SE 3, H336

Textes des phrases H- et EUH: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : En cas de troubles ou de symptômes, il s'agit d'éviter d'autres expositions.
- Inhalation : EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
- Contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
Enlever vêtements et chaussures contaminés  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Peut pénétrer dans l'organisme par ingestion ou inhalation et par la peau.  
Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
Symptômes/lésions après contact oculaire : Irritant pour les yeux.  
Symptômes/lésions après ingestion : Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
Risques : Pas d'information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Poudre chimique sèche  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Ce produit est inflammable.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.  
Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé.  
Ne pas respirer les fumées  
Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu  
Si possible, prenez les contenants hors de la zone dangereuse.  
Contenir l'eau utilisée contre l'incendie en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher son écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.  
Protection en cas d'incendie : Porter un vêtement de protection approprié, des gants, un appareil de protection des yeux/du visage et de protection respiratoire  
En cas d'incendie porter un appareil de protection respiratoire isolant autonome.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux ou du visage.

Procédures d'urgence : Évacuer la zone

- Assurer une ventilation adéquate
- Eviter le contact direct avec la substance.
- Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  
Avertir les autorités si le produit a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant

- Après absorption le produit déversé le mettre dans des récipients étanches et étiqueter correctement.
- Evacuer en tant que déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale ou locale.
- En cas de déversement important:
  - Contacteur un expert.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Lire l'étiquette avant utilisation.

- Se procurer les instructions avant utilisation
- Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
- Éviter le contact avec les yeux, la peau, nez et la bouche.
- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- Les conteneurs ouverts doivent être refermés avec précaution et maintenus à l'endroit afin d'empêcher les fuites
- Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues et des surfaces chaudes.
- Utiliser un appareillage antidéflagrant
- Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
- Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier

- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Appliquer ventilation adéquat.
Conditions de stockage	: Utiliser l'emballage d'origine, bien fermé.  Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  Protéger contre le gel  Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues et des surfaces chaudes.  Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
Durée de stockage maximale	: 2 année
Température de stockage	: < 50 °C

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fongicide.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Appliquer ventilation adéquate.
Equipement de protection individuelle	: Gants ; Lunettes de protection ; Vêtements de protection ; Masque.



Vêtements de protection - sélection du matériau	: Vêtements protection imperméable. Vêtements de protection résistant pour produits chimiques. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.
Protection des mains	: Des gants en caoutchouc. Des gants en Néoprène. Des gants de nitrile.
Protection oculaire	: Lunettes de sécurité; Masque facial.
Protection de la peau et du corps	: Bottes en PVC ou caoutchouc. Tablier en PVC.
Autres informations	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements Se laver les mains et le visage à l'eau et au savon avant les pauses. Se doucher après le travail. Changez de vêtements de travail chaque jour.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: jaune clair.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 6.83 (4 - 10) Triflumizole
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible

Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 58.5 °C
Température d'auto-inflammation	: 445 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0.94 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité	: Forme une émulsion en présence d'eau.
Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: 4.8
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: <= 9 mPa.s (20 °C)
Propriétés explosives	: Aucun des composants ont des propriétés explosives.
Propriétés comburantes	: Aucun des composants ont des propriétés oxydants.
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Vapuer dans l'air au-dessus de 57 °C peut être explosive.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues et des surfaces chaudes.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Un incendie peut dégager : oxydes de soufre, Composés de chlore, Oxydes d'azote, Hydrocarbures, Monoxyde de carbone.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation.

ROCKET	
DL50 orale rat	1419 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	3 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Autres informations : Ne pas tératogène.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

ROCKET	
CL50 Poissons	7.9 mg/l
CE50 Daphnia	8 ng/l
ErC50 Algues	4.8 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

ROCKET	
BCF poissons 1	725 - 955 mg/kg
Log Kow	4.8

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Appliquer la procédure de lavage triple du conteneur vide et placer l'eau de rinçage dans le récipient où le mélange a été préparé.

Manipuler les conteneurs vides et les déchets, tels qu'établis par les autorités compétentes.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN R / IMDG / ICAO / IATA

#### 14.1. Numéro ONU

N° UN : 1993

N° UN (IATA) : 1993

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

Description document de transport : UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, III, (D/E)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 3

Classe (IATA) : 3 - Liquides inflammables

Étiquettes de danger (ONU) : 3



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ONU) : III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement :



Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 30

Code de classification (ONU) : F1

Panneaux oranges :



Disposition spéciale (ADR) : 274, 601, 640E

Catégorie de transport (ADR) : 3

Code de restriction concernant les tunnels : D/E

Quantités limitées (ADR) : 5L

Quantités exceptées (ADR) : E1

#### 14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

##### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Repr. 1A	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée

H318	Provoque des lésions oculaires graves
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*